

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N° 290

présenté par

M. Cinieri

-----

### ARTICLE 49

À l'alinéa 6, supprimer le mot :

« universel ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Par soucis de sincérité, cette réforme prévoyant déjà de nombreuses exceptions, il convient de supprimer le mot « universel ».